

## Bulletin bibliographique 98 Septembre-Octobre 2016

### Retraite Projections

**L'Accord Agirc-Arrco d'octobre 2015 améliore le solde du système de retraite de 0,3 point de PIB entre 2020 et 2060** / CUVILLIEZ Julia/LAURENT Thomas.

In : *Lettre Trésor - éco*, 178, août 2016, 8 p.

Selon les projections réalisées par la Direction générale du Trésor, les mesures prises par les Partenaires sociaux dans le cadre de l'accord Agirc-Arrco du 30/10/2015 amélioreraient le solde de l'ensemble du système de retraite de 0,3% du PIB entre 2020 et 2060. Cette amélioration s'expliquerait pour un tiers par une hausse des recettes et pour deux tiers par une baisse des dépenses. Et ce, notamment grâce à la sous-indexation des pensions et au décalage de la revalorisation annuelle des pensions à court terme (0,13% du PIB en 2020), et à la baisse de rendement des régimes sur le long terme (0,13% du PIB en 2060). La Direction générale du Trésor envisage une embellie du solde financier de 6,5 milliards d'euros en 2020.

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/427613>

### Retraite Méthodologie

**Aging, Retirement and Pay-As-You-Go Pensions (Vieillesse, retraite et régimes en répartition)** / CIPRIANI Giam Pietro.

In : *IZA Discussion paper*, 9969, mai 2016, 11 p.

L'auteur étudie, dans cet article, les effets du vieillissement de la population sur un régime de retraite à cotisations définies financé en répartition à partir d'un modèle à générations imbriquées dans lequel les individus peuvent choisir leur âge de départ.

<http://ftp.iza.org/dp9969.pdf>

**Agirc-Arrco : le troisième âge des retraites complémentaires** / CHARPENTIER François.

In : *EN3S - Regards*, 49, juin 2016, 9 p.

François Charpentier présente l'histoire des régimes complémentaires Agirc et Arrco : de 1944 à la « généralisation » - construction de l'Agirc, puis de l'Arrco - et du choc pétrolier de 1973 à l'accord de 2015. Ces vingt dernières années ont été celles des réformes visant l'équilibre des comptes, incontournable dans les régimes privés selon l'auteur.

<http://www.calameo.com/read/0043105049612743db808>

**Comptes individuels - Comptes agrégés - Comptes combinés : fiche 3.**

In : *Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire*, 24, 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, 1 p.

Les comptes transcrivent la situation technique et financière des régimes Agirc et Arrco. Ils sont un outil de gestion et constituent la base des projections indispensables au pilotage paritaire des retraites complémentaires. On distingue trois types de comptes qui sont ici décrits.

[http://www.cahiers.laretraitecomplementaire.com/fileadmin/documents/jurisprudence/Les\\_Cahiers\\_24\\_Decryptage.pdf](http://www.cahiers.laretraitecomplementaire.com/fileadmin/documents/jurisprudence/Les_Cahiers_24_Decryptage.pdf)

**Gouvernance - « Nous avons proposé une structure fédérale des régimes de retraite » /BOZIO Antoine.**

In : Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire, 24, 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, 2 p.

Entretien avec Antoine Bozio, membre du Conseil d'analyse économique, coauteur d'une note intitulée « Gouverner la protection sociale : transparence et efficacité ». Il s'exprime ici sur la clarification du financement de la protection sociale, l'unification de la gouvernance des régimes de retraite obligatoires dans une structure fédérale et le rôle des partenaires sociaux dans cette gouvernance.

<http://www.cahiers.laretraitecomplementaire.com/detail/actu/nous-avons-propose-une-structure-federale-des-regimes-de-retraite-127/>

**Régime de retraite des cadres : il appartient aux partenaires sociaux de déterminer les catégories de bénéficiaires /MICHAS Sophie.**

In : Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire, 24, 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, non paginé.

L'actualité récente des régimes complémentaires de retraite et de la jurisprudence permet de revenir sur la notion de cadre au sens du régime de retraite des cadres. La cour d'appel de Paris a rendu en septembre 2015 un arrêt très pédagogique illustrant concrètement le processus de décision qui conduit le régime de retraite des cadres à déterminer les bénéficiaires des régimes. L'arrêt est également exemplaire de la méthode utilisée par le juge pour apprécier la situation du requérant au regard du régime Agirc.

<http://www.cahiers.laretraitecomplementaire.com/detail/actu/regime-de-retraite-des-cadres-il-appartient-aux-partenaires-sociaux-de-determiner-les-categories-de-beneficiaires-136/>

**Retraite complémentaire - Un système de management des risques, global et efficient.**

In : Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire, 24, 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, 2016, 7 p.

La mise en place d'un dispositif fédéral de maîtrise des risques couvrant l'ensemble des activités des deux régimes, Agirc et Arrco, était devenue indispensable. Le système procède d'une co-construction entre les fédérations et les GPS. Des contrôles permanents sont désormais opérés au sein des parties prenantes. La durée du projet a pour horizon mi-2017 mais la dynamique qui se met en place a vocation à se prolonger dans le temps pour faire face à de nouveaux risques susceptibles d'apparaître.

<http://www.cahiers.laretraitecomplementaire.com/detail/actu/retraite-complementaire-un-systeme-de-management-des-risques-global-et-efficient-135/>

**Les Retraites complémentaires du privé : à la recherche d'une double cohérence /MARETTE Jean-Jacques.**

In : EN3S - Regards, 49, juin 2016, 21 p.

Ce numéro est consacré à l'analyse des régimes de base et complémentaires. Jean-Jacques Marette présente une étude approfondie des synergies entre les deux niveaux et des effets observés. Après la généralisation de la retraite complémentaire pendant les « trente glorieuses », il rappelle les vingt ans de réformes pour renforcer la cohérence de l'étage complémentaire. Enfin, il souligne la nécessité d'une cohérence d'ensemble qui suppose d'améliorer les circulations entre régimes de base et complémentaires.

<http://en3s.fr/articles-regards/49/Marette.pdf>

**Retraites d'hier et d'aujourd'hui - Même équation, nouveaux paramètres : commentaire sur l'article publié en 1946 « Vieillesse de la population, retraites et immigration » /BLANCHET Didier/VINCENT Paul.**

In : Population, 71-2, avril/juin 2016, 38 p.

La revue « Population » fête son 70<sup>ème</sup> anniversaire. A cette occasion, elle publie dans ce numéro un article de l'année 1946 de Paul Vincent sur « le vieillissement de la population, les retraites et l'immigration » commenté par Didier Blanchet. Même si le contexte général a beaucoup évolué, notamment la donne démographique, l'équation comptable qui sous-tend la question des retraites était déjà celle qui décrit l'arbitrage entre trois paramètres : l'âge de la retraite, le taux de cotisation et le niveau de vie relatif des retraités.

[http://www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1946\\_num\\_1\\_2\\_1745?q=vieillessement%20de%20la%20population%20retraite%20et%20immigration](http://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1946_num_1_2_1745?q=vieillessement%20de%20la%20population%20retraite%20et%20immigration)

### **GIP Union retraite - Rapport d'activité 2015.**

Paris : Gip Union retraite, 2016, non paginé.

Le rapport d'activité du GIP Union retraite retrace les faits marquants 2015 de l'organisme : la construction de l'Union Retraite, la mise en œuvre des projets inter-régimes, la modernisation et la simplification.

<http://www.rapportactivite.info-retraite.fr/>

### **Rapport 2015 du médiateur de l'Assurance retraite.**

Paris : Cnav, 2016, 138 p.

Au sommaire de ce rapport :

Développer le cœur de métier : courriers d'explication des droits, dialogue d'experts et recommandations, l'expression de la satisfaction des assurés, ...

Etre force de proposition : avis du Médiateur sur l'amélioration de l'offre de service en 2013 et 2014, propositions de simplification réglementaire du Médiateur en 2013 et 2014, ...

Optimiser la médiation : le sens et la portée des relations avec les partenaires institutionnels, la construction d'une architecture d'ensemble pour l'écoute des insatisfactions des assurés, ...

Ouvrir des perspectives : ancrer la médiation en inscrivant dans la durée l'expression de la parole des assurés, simplifier sans attendre l'accès aux droits par une stratégie volontariste de conseil.

<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/files/live/sites/pub-bootstrap/files/pdf/rapports-documents-reference/Rapport-2015-mediateur-Assurance-retraite.pdf>

### **Les Relations entre les assurés et leurs régimes de retraite : séance du 06/07/2016, documents de travail.**

Paris : COR, 2016, non paginé.

La séance a examiné les relations entre les assurés et leurs régimes de retraite. La première partie du dossier concerne le rôle de l'information dans les comportements de départ à la retraite ainsi que le niveau de connaissance des divers dispositifs de retraite par les assurés. Sont également analysés les outils d'information mis à la disposition des assurés par le GIP Union Retraite. La deuxième partie passe en revue les avancées en matière de relation client dans les principaux régimes de retraite dont l'Agirc-Arrco. Enfin, le dossier renvoie aux rapports d'activité des médiateurs du RSI, de la Cnav et de la MSA, qui interviennent en cas de réclamation.

<http://www.cor-retraites.fr/article473.html>

## **Retraite**

### **Indicateurs de retraite**

#### **Durée de la retraite - Un record français /REBOUL Nathalie.**

In : Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire, 24, 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, 2 p.

Une étude de l'OCDE révèle que la population française est celle qui passe le plus de temps à la retraite. La durée moyenne de retraite des Français est supérieure de cinq ans environ à la durée moyenne de retraite enregistrée pour l'ensemble des 34 pays de l'OCDE. Les raisons de cette particularité sont le faible taux d'emploi des seniors, qui bien que progressant reste bas, et l'espérance de vie élevée des femmes.

<http://www.cahiers.laretraitecomplementaire.com/detail/actu/duree-de-la-retraite-un-record-francais-125/>

## **Retraite**

### **En Europe et dans le monde**

**Adjustment mechanisms and intergenerational actuarial neutrality in pension reforms (Mécanismes d'ajustement et neutralité actuarielle intergénérationnelle dans les réformes des systèmes de retraite) /DEVESA Enrique/DEVESA Mar/DOMINGUEZ-FABIAN Inmaculada,...**

In : AISS - Revue internationale de sécurité sociale, 69-1, janvier/mars 2016, 20 p.

Dans le contexte de la réforme des régimes de retraite à prestations définies confrontés au vieillissement de la population, les auteurs analysent plus particulièrement l'introduction de mécanismes d'ajustement automatique liés à l'espérance de vie. L'objectif est d'établir une relation entre les changements au sein de paramètres clés du système de retraite et ceux qui touchent à l'espérance de vie en appliquant le principe de neutralité actuarielle.

**Belgium: the end of the public pension reserve « Silver Fund » (Belgique : la fin du fonds de réserve public « Silver fund ») /PACOLET Jozef / European Social Policy Network.**

In : ESPN Flash report, 2016-55, juillet 2016, 2 p.

En 2001, ce fonds avait été créé pour faire face aux coûts auquel allait être confronté le régime en répartition. 15 ans plus tard, alors que les fonds de réserve deviennent un outil de financement classique dans bon nombre de pays, le gouvernement belge a décidé de l'abolir.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=16143&langId=en>

**Do Households Save More When the Kids Leave Home? (Les ménages épargnent-ils davantage lorsque les enfants quittent la maison ?) /CHEN Anqi/DUSHI Irena/MUNNELL Alicia,...**

In : Center for Retirement Research Issue in Brief, 16-8, mai 2016, 8 p.

Quand les enfants partent, les parents ont plus d'argent à disposition. Le dépensent-ils ou l'épargnent-ils en vue de la retraite ? Le dépenser signifie moins de ressources à la retraite mais un niveau de vie immédiat plus élevé, l'épargner entraîne la situation inverse. En se fondant sur les données fiscales, l'analyse montre qu'aux Etats-Unis, les ménages épargnent à peine plus dans les plans de retraite dits 401 (k)s quand les enfants partent, bien en deçà de ce qui serait probablement nécessaire pour s'assurer une retraite correcte.

[http://crr.bc.edu/wp-content/uploads/2016/05/IB\\_16-8.pdf](http://crr.bc.edu/wp-content/uploads/2016/05/IB_16-8.pdf)

**Pension reforms in Chile and social security principles, 1981-2015 (Les réformes des retraites et du système de sécurité sociale au Chili entre 1981 et 2015) /BERTRANOU Fabio/MESA-LAGO Carmelo.**

In : AISS - Revue internationale de sécurité sociale, 69-1, janvier/mars 2016, 20 p.

Le Chili est pionnier en Amérique latine pour avoir non seulement créé des pensions versées par la sécurité sociale mais aussi instauré la réforme structurelle qui les a privatisées et le processus de contre-réforme qui a mis en place des améliorations économiques essentielles. A la lumière des conclusions de la Commission présidentielle, l'article évalue la conformité du Chili aux principes directeurs de l'Organisation internationale du Travail en matière de sécurité sociale : dialogue social, couverture universelle, égalité de traitement, solidarité sociale. L'analyse suit trois étapes : la réforme structurelle (1981-2008), la contre-réforme (2008-2015) et les propositions de la Commission (2015).

**Projections on poverty in old age - Improved analytical ability of the Hungarian pension authorities (Projections sur la pauvreté des personnes âgées : amélioration de la capacité d'analyse des autorités hongroises de retraite) /GAL Robert / European Social Policy Network.**

In : ESPN Flash report, 2016-51, juillet 2016, 2 p.

Depuis la mi-2015, l'administration des pensions hongroise est équipée d'un modèle de microsimulation dynamique, qui a amélioré sa capacité de faire des projections quant à la stabilité future du système de retraite.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=16126&langId=en>

**Reorganisation of the pension administration in Hungary (Réorganisation de l'administration hongroise des pensions) /GAL Robert / European Social Policy Network.**

In : ESPN Flash report, 2016-52, juillet 2016, 2 p.

En juin 2016, le gouvernement hongrois a lancé une réorganisation de l'administration des pensions qui aura lieu en deux étapes. Constituant actuellement une entité distincte, elle sera, dans un premier temps, fusionnée avec la partie du Fonds national d'assurance maladie qui gère les prestations en espèces. Elle sera ensuite intégrée au Trésor public. L'ensemble du processus s'achèvera d'ici le 31/03/2017.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=16127&langId=en>

**Slovenia seeking consensus on pension reform through a White Book on pensions (La Slovénie à la recherche d'un consensus sur la réforme des retraites à travers un livre blanc sur les retraites) /MACJEN Boris / European Social Policy Network.**

In : [ESPN Flash report, 2016-47, juillet 2016, 2 p.](#)

Un «Livre blanc sur les retraites» a été présenté par le gouvernement slovène le 13/04/2016. Il constitue la base d'un débat public sur une nouvelle réforme des retraites. Les pierres angulaires des propositions sont l'égalité entre les hommes et les femmes, l'augmentation de l'âge de la retraite, l'indexation des pensions sur les prix, l'introduction d'un système par points et le développement du deuxième pilier.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=16079&langId=en>

**Canada Pension Plan: The New Deal (Le régime de pensions du Canada : le nouvel accord) /BATTLE Ken/MENDELSON Michael/TORJMAN Sherri.**

Ottawa : [Caledon Institute of Social Policy, 2016, 9 p.](#)

Le Régime de pensions du Canada (RPC), l'un des programmes de retraite les plus sophistiqués et financièrement prospères dans le monde célèbre ses 50 ans en 2016. Cette même année marque aussi le nouvel accord politique intervenu le 20/06/2016 pour renouveler et revitaliser ce régime pour les générations futures. La nouvelle entente fédérale-provinciale prévoit que le taux de remplacement du RPC augmentera progressivement pour passer du quart actuel des gains éligibles à un tiers de ces revenus de 2018 à 2023. La prime fiscale destinée aux travailleurs à bas salaires sera également renforcée. Cependant des interrogations et d'autres inconnues de ce nouvel accord demeurent.

<http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/1100ENG.pdf>

**Pension Markets in Focus 2015 (Marchés des fonds de pension 2015).**

Paris : [OCDE, 2015, 40 p.](#)

Les fonds de pension de la zone OCDE ont connu une excellente performance en 2014, atteignant pour la première fois un actif total de 25 milliards de dollars. Ils n'ont cessé de croître depuis la fin 2008, avec, en dollars US, une moyenne annuelle de 8,1%. Les placements traditionnels (bons et obligations, actions, liquidités et dépôts) restent prédominants dans les portefeuilles des fonds de pension. Un article analyse plus particulièrement jusque dans quelle mesure les données disponibles indiquent que les fonds de pension sont engagés dans une « quête de rendement » dans un contexte de taux d'intérêt durablement bas. Publié annuellement, « Pension Markets in Focus » fournit des données statistiques complètes, comparables et actualisées.

<http://www.oecd.org/daf/fin/private-pensions/Pension-Markets-in-Focus-2015.pdf>

**Pension sustainability in the euro area - Fiscal risks associated to demographic and macroeconomic uncertainties and policy options - Issues note (Viabilité des régimes de retraite dans la zone euro - Risques fiscaux associés aux incertitudes démographiques et macro-économiques et options politiques - Note thématique).**

Bruxelles : [Commission européenne, 2016, 10 p.](#)

Sur la base de cette note, l'Eurogroupe, qui réunit les 19 ministres des finances de la zone euro, a adopté, le 16/06/2016, une déclaration comportant des principes communs sur la soutenabilité des pensions. Dans le contexte du déficit public important des systèmes nationaux de pension, l'Eurogroupe a estimé que, tout en garantissant un niveau adéquat des retraites, il était nécessaire de prendre des mesures visant à améliorer l'employabilité des travailleurs âgés, supprimer progressivement les dispositifs de préretraite et développer les régimes en capitalisation et l'épargne retraite. Il a invité la Commission européenne à étudier la possibilité d'élaborer des indicateurs appropriés sur cette base.

[http://www.consilium.europa.eu/en/meetings/eurogroup/2016/06/issues-note-pension-sustainability-euro-area\\_pdf/](http://www.consilium.europa.eu/en/meetings/eurogroup/2016/06/issues-note-pension-sustainability-euro-area_pdf/)

[http://www.consilium.europa.eu/press-releases-pdf/2016/6/47244642777\\_en.pdf](http://www.consilium.europa.eu/press-releases-pdf/2016/6/47244642777_en.pdf)

**Protection sociale  
Financement**

**La Sécurité sociale : rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale.**

Paris : [Cour des comptes, 2016, 724 p.](#)

Dans ce rapport, la Cour des comptes estime qu'en 2016, le redressement pourrait se poursuivre. Elle fait un point particulier sur la réforme des retraites des salariés du secteur privé (Cnav/Agirc-Arrco) mais formule de nouvelles recommandations, notamment au niveau de l'élaboration des projections. Toutefois, elle note une réduction des déficits pour l'année 2015 mais confirme que la situation est plus mauvaise que celle de nos voisins.

<http://www.ccomptes.fr/Accueil/Publications/Publications/La-securite-sociale4>

## Protection sociale En Europe et dans le monde

**Elderly non-working refugees to receive automatic healthcare insurance in Estonia (Les réfugiés âgés sans travail bénéficieront automatiquement d'une assurance soins de santé en Estonie) / VORK Andres / European Social Policy Network.**

In : *ESPN Flash report, 2016-31, juin 2016, 2 p.*

Depuis le 01/05/2016, les bénéficiaires âgés et sans travail de la protection internationale reçoivent une assurance soins de santé publique en Estonie. Ne remplissant pas toutes les conditions requises pour recevoir une pension de retraite de l'État, ils auraient été sans couverture pour les soins de santé. 3% des réfugiés en Estonie devraient bénéficier de cette législation.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=15886&langId=en>

**Inégalités et protection sociale : les enseignements de l'analyse internationale de l'OCDE / FORSTER Michael / THEVENOT Céline.**

In : *Revue française des affaires sociales, 1, janvier/mars 2016, 25 p.*

L'écart entre les riches et les pauvres s'est considérablement creusé depuis trois décennies dans les pays de l'OCDE. Cet accroissement des inégalités est largement imputable à des évolutions structurelles du marché du travail et de la distribution des salaires. Ce creusement de long terme suscite non seulement des inquiétudes de nature sociale et politique, mais il engendre des préoccupations d'ordre économique : les inégalités de revenu ont tendance à peser sur la croissance du PIB, sous l'effet de la distance toujours plus grande entre les 40% les plus pauvres et le reste de la population. Les approches politiques à envisager peuvent se regrouper autour de quatre axes : le rôle de l'éducation, la poursuite de l'égalité hommes-femmes, la création d'emplois d'une qualité suffisante et le rôle des dispositifs de redistribution.

**La Région Amériques montre que l'innovation dans l'administration de la sécurité sociale entraîne un changement positif dans la société.**

In : *AISS - Perspectives, 03, 2016, 5 p.*

Cet article s'appuie sur le rapport « The Americas : Strategic approaches to improve social security » qui propose une analyse approfondie des thématiques essentielles que sont l'extension de la couverture, l'excellence administrative et les retombées sociales et économiques positives de la sécurité sociale. L'un des principaux enseignements de ce document est que dans la région, de nombreuses institutions de sécurité sociale ont cherché à relever les défis à l'origine de ces tendances en adoptant des stratégies riches d'enseignements dans les différents pays de la région et du reste du monde.

Il ressort que l'excellence administrative est une condition indispensable pour que les efforts déployés afin d'étendre la couverture et de soutenir le développement social et économique, portent leurs fruits.

<https://www.issa.int/fr/details?uuid=2e2e1893-e838-471c-9b45-649d50375bc6>

**L'Accès aux prestations sociales pour les citoyens mobiles de l'Union européenne : « tourisme » ou fantasme ? / FERNANDES Sofia.**

Paris : *Institut Jacques Delors, 2016, 28 p.*

Cette publication est élaborée dans le cadre du projet pan-européen « Vision Europe », dont l'Institut Jacques Delors est partenaire. La note pose le cadre de la mobilité intra-européenne et du débat qui a émergé dans de nombreux États membres sur l'impact des citoyens mobiles de l'Union sur l'État providence national. La première partie étudie le profil des citoyens concernés et leur poids sur les systèmes sociaux des pays d'accueil. La deuxième partie présente un aperçu du cadre juridique concernant l'accès aux prestations sociales pour les citoyens mobiles, par catégorie. La troisième met en relief la responsabilité des États membres dans l'organisation de leur État providence et les

réformes adoptées pour limiter l'accès aux prestations sociales. Enfin, sont présentés les défis et les perspectives.

<http://www.institutdelors.eu/media/prestationssocialescitoyensmobilesue-fernandes-ijd-juin16.pdf?pdf=ok>

**Welfare in Canada, 2014 (L'aide sociale au Canada, 2014) /BATTLE Ken/TORJMAN Sherri/TWEDDLE Anne.**

Ottawa : Caledon Institute of Social Policy, 2015, 68 p.

Ce rapport se concentre sur l'analyse des revenus des quatre différents types de ménages au Canada vivant de l'aide sociale. Le total des revenus d'aide sociale se compose de la somme des prestations sociales et des crédits d'impôt. L'aide sociale est le programme d'aide au revenu de dernier recours. Il est destiné aux personnes qui ont épuisé tous les autres moyens de soutien financier. Chaque province et territoire a son propre programme d'aide sociale avec des règles administratives, des critères d'admissibilité, un niveau de prestations et de dispositions propre. Cependant, la structure de base de l'aide sociale est la même dans tout le pays, même si en détails cela peut varier. Les auteurs analysent ces données courantes pour évaluer la pertinence des programmes de revenu est les comparer à une norme reconnue.

<http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/1086ENG.pdf>

### Marché du travail Emploi des seniors

**How Do Job Skills That Decline With Age Affect White-Collar Workers? (Comment le déclin des compétences lié au vieillissement affecte-t-il les « cols blancs » ?) /BELBASE Anek/GILLIS Christopher/SANZENBACHER Geoffrey.**

In : Center for Retirement Research Issue in Brief, 2016-6, avril 2016, 11 p.

La capacité à travailler plus longtemps peut être entravée par des compétences qui diminuent avec l'âge. La baisse des aptitudes physiques est facile à repérer et souvent associée à des emplois manuels (« cols bleus »). Mais les emplois du tertiaire (« cols blancs ») peuvent également exiger des capacités qui diminuent avec l'âge, dont les compétences cognitives et la motricité fine. La présente analyse se fonde sur un nouvel indice mesurant la dépendance à l'égard de compétences qui diminuent avec l'âge pour plus de 900 professions. Les résultats montrent que si les emplois de « cols bleus » sont plus vulnérables à l'érosion des compétences, des emplois de « cols blancs » sont également vulnérables et peuvent conduire à des départs en retraite plus précoces.

[http://crr.bc.edu/wp-content/uploads/2016/04/IB\\_16-6.pdf](http://crr.bc.edu/wp-content/uploads/2016/04/IB_16-6.pdf)

**How Job Options Narrow for Older Workers by Socioeconomic Status (Comment les possibilités d'emploi s'amenuisent pour les travailleurs âgés - Répartition en fonction du statut socio-économique) /RAMOS-MERCADO Jorge/RUTLEDGE Matthews/SASS Steven.**

In : Center for Retirement Research Issue in Brief, 16-2, février 2016, 6 p.

D'après cette étude, les demandeurs d'emploi de 55 ans et plus voient le champ des offres d'emploi rétrécir de manière significative. Ils ont le choix entre deux types d'emploi, soit un travail hautement qualifié (gestionnaire, manager...), soit un travail peu qualifié (dont chauffeurs de camion, concierges, aides-soignants). Les travailleurs âgés avec un faible niveau d'études ont un choix plus restreint. L'agriculture, la fabrication et la réparation embauchent moins d'un quart d'employés dans cette tranche d'âge. Toutefois, les perspectives globales en matière d'accès à l'emploi se sont améliorées depuis la fin des années 1990 pour tous les secteurs d'activité, en particulier pour les femmes âgées qualifiées. La capacité, pour les travailleurs âgés en recherche d'emploi, de trouver un emploi « convenable » affecte à la fois leur revenu actuel et leur capacité à travailler assez longtemps pour assurer un revenu de retraite adéquat.

[http://crr.bc.edu/wp-content/uploads/2016/07/IB\\_16-13.pdf](http://crr.bc.edu/wp-content/uploads/2016/07/IB_16-13.pdf)

### Marché du travail Carrières et salaires

**Quand l'égalité hommes-femmes profite à tous /QUEUNIET Violette.**

In : Liaisons sociales - Entreprise et carrières, 1300, 30/08/2016, 8 p.

Quand une entreprise signe un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, celui-ci cible le plus souvent les femmes. Il s'agit de rattraper une situation inégalitaire en termes de rémunération, d'évolution de carrière et parfois d'introduire plus de mixité par le recrutement de femmes dans les secteurs dits « masculins ». Mais quel impact ces mesures en faveur de l'égalité et de la mixité ont-elles sur les hommes ? Plus largement, profitent-elles à l'ensemble des collaborateurs ? Cet article, illustré de cas d'entreprise, montre que les mesures prises en faveur de l'égalité femmes-hommes produisent souvent des effets bénéfiques pour l'ensemble des salariés.

## **Marché du travail En Europe et dans le monde**

### **Les Impôts sur les salaires 2016.**

Paris : OCDE, 2016, 566 p.

Cette publication détaille les impôts sur le revenu et les cotisations de sécurité sociale payés par les salariés, les cotisations de sécurité sociale et taxes sur les salaires versées par leurs employeurs, et les transferts en espèces perçus par les ménages qui exercent un emploi. L'objectif est de montrer comment ces taxes et prestations sont calculées dans chaque pays membre pour examiner les impacts sur le revenu des ménages. Les résultats permettent de faire des comparaisons internationales quantitatives des coûts de main-d'œuvre et de la situation globale vis-à-vis de l'impôt et des prestations, pour des célibataires et des familles à différents niveaux de revenus.

[http://www.oecd-ilibrary.org/taxation/les-impots-sur-les-salaires-2016\\_tax\\_wages-2016-fr](http://www.oecd-ilibrary.org/taxation/les-impots-sur-les-salaires-2016_tax_wages-2016-fr)

### **Recent trends in US working life expectancy at age 50 by gender, education, and race/ethnicity and the impact of the Great Recession (Les tendances récentes de la durée de vie au travail aux Etats-Unis par sexe, niveau d'études, race/origine ethnique et l'impact de la grande crise) /GU Danan/SERENY BRASHER Mélanie/VAUPEL James,...**

Rostock (Allemagne) : Max Planck Institute for Demographic Research (MPIDR Working Paper, 2016-006), 2016, 39 p.

En 2008-2011 les hommes américains âgés de 50 ans ont encore passé 13 ans, soit les deux cinquièmes de leur durée de vie restante, au travail, tandis que les femmes américaines du même âge ont passé 11 ans, soit un tiers de leur durée de vie restante, en emploi. À 50 ans, l'espérance de vie au travail des personnes possédant un niveau d'études secondaires est deux fois plus longue que celle des personnes sans diplôme. L'espérance de vie au travail des Blancs est un tiers plus longue que celui des Noirs ou des Hispaniques. Ces résultats montrent que, bien que les Américains travaillent généralement plus longtemps qu'ailleurs dans le monde une hétérogénéité considérable persiste en sous couche.

<http://www.demogr.mpg.de/papers/working/wp-2016-006.pdf>

## **Démographie Aspects démographiques et économiques du vieillissement**

### **Cnav - Rapport action sociale 2015.**

Paris : Cnav, 2016, 15 p.

Au sommaire de ce rapport : la prévention du mauvais vieillissement, les avancées de la loi vieillissement, la silver économie, le parcours résidentiel des personnes âgées, ...

<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/files/live/sites/pub-bootstrap/files/pdf/QSN/RAS-2015.pdf>

### **De la silver économie à la silver autonomie : rapport du 07/09/2016.**

Paris : Cnav, 2016, 27 p.

Ce rapport, qui s'inscrit dans les grandes orientations de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, formalise l'ambition stratégique de l'Assurance Retraite : inciter les acteurs de la « Silver économie » à développer des innovations numériques et technologiques en faveur du bien vieillir de tous les retraités et du maintien de l'autonomie des plus fragilisés. Depuis 2015, la Cnav a déjà financé 63 projets d'initiative territoriale sur les champs de sa politique de prévention : adaptation des logements individuels, soutien aux lieux de vie collectifs non médicalisés, prévention à domicile, lien social, aide aux aidants, ou encore accompagnement des publics fragiles.



## Démographie

### Bilan démographique en France

**De plus en plus de couples dans lesquels l'homme est plus jeune que la femme** /DAGUET Fabienne.

In : Insee Première, 1613, septembre 2016, 4 p.

En 2012, dans 56% des couples, l'homme est « plus âgé » que la femme. Dans 30% des couples, les deux conjoints ont le même âge à un an près, et dans 14% des couples, l'homme est le « plus jeune ». Lorsque les conjoints n'ont pas le même âge à une année près, l'homme est donc l'aîné huit fois sur dix. Les écarts d'âge entre conjoints sont souvent peu élevés. Dans 30% des couples, l'homme a 2, 3 ou 4 ans de plus que la femme et dans 9% des couples, c'est elle qui a 2 à 4 ans de plus. L'homme est moins souvent l'aîné dans les unions récentes. La femme est plus âgée que son conjoint dans 10% des couples formés dans les années 1960 et 15% de ceux formés dans les années 1990.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1613/ip1613.pdf>

## Généralités

**Les Niveaux de vie en 2014** /ARGOUARC'H Julie/BOIRON Antoine.

In : Insee Première, 1614, septembre 2016, 4 p.

Le niveau de vie médian en France métropolitaine en 2014 s'élève à 20 150 euros annuels, montant similaire à celui de 2013. Le seuil de pauvreté s'établit donc à 1 008 euros mensuels. La pauvreté par référence à ce seuil est stable, à 14,1%.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1614/ip1614.pdf>